

Lotisseur : GPM Aménagement Midi-Pyrénées
139 rue Antonin Balmes - ZA Tournezy
34070 MONTPELLIER

Département de la Haute-Garonne
Commune de NAILLOUX

RD 35 Route de Saint-Léon
Section ZC

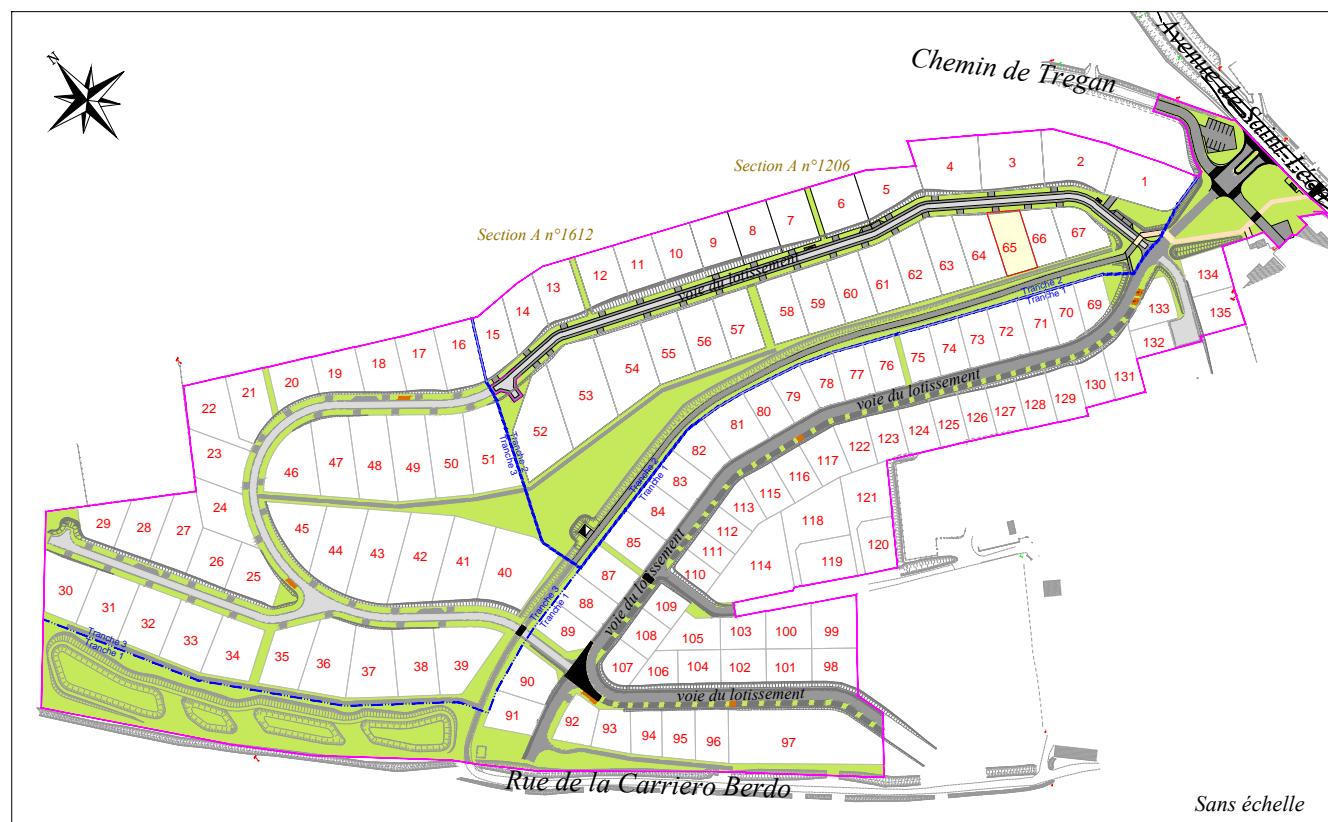
LOTISSEMENT "LES PORTES DE NAILLOUX"

Tranche n°2 - "COTE SUD"

EXTRAIT DE PLAN DE COMPOSITION

Lot n°65

Superficie : 556 m²



Extrait du Plan de Composition dressé le 24 mai 2017 par la société G2.

Permis d'Aménager n°PA 031 396 12 V0001 obtenu par arrêté le 04 juillet 2012.

Permis d'Aménager Modificatif n°1 obtenu par arrêté le 15 mars 2013.

Permis d'Aménager Modificatif n°2 obtenu par arrêté le 21 juin 2017.

Il est rappelé que ce lotissement comporte un règlement écrit et graphique et pourra comporter un cahier des charges.

N° Dossier : 10004

Nom du fichier : 10004-0.dwg (v.2004)

Dressé le 31 juillet 2017 à Auterive

Dressé par / Contrôle / Validation : SS/JBT/SB



VALORIS Géomètre-Expert
SAINT-AUBIN BAZALGETTE WARIN
Membre de l'ordre n°2010C200002

PROJET

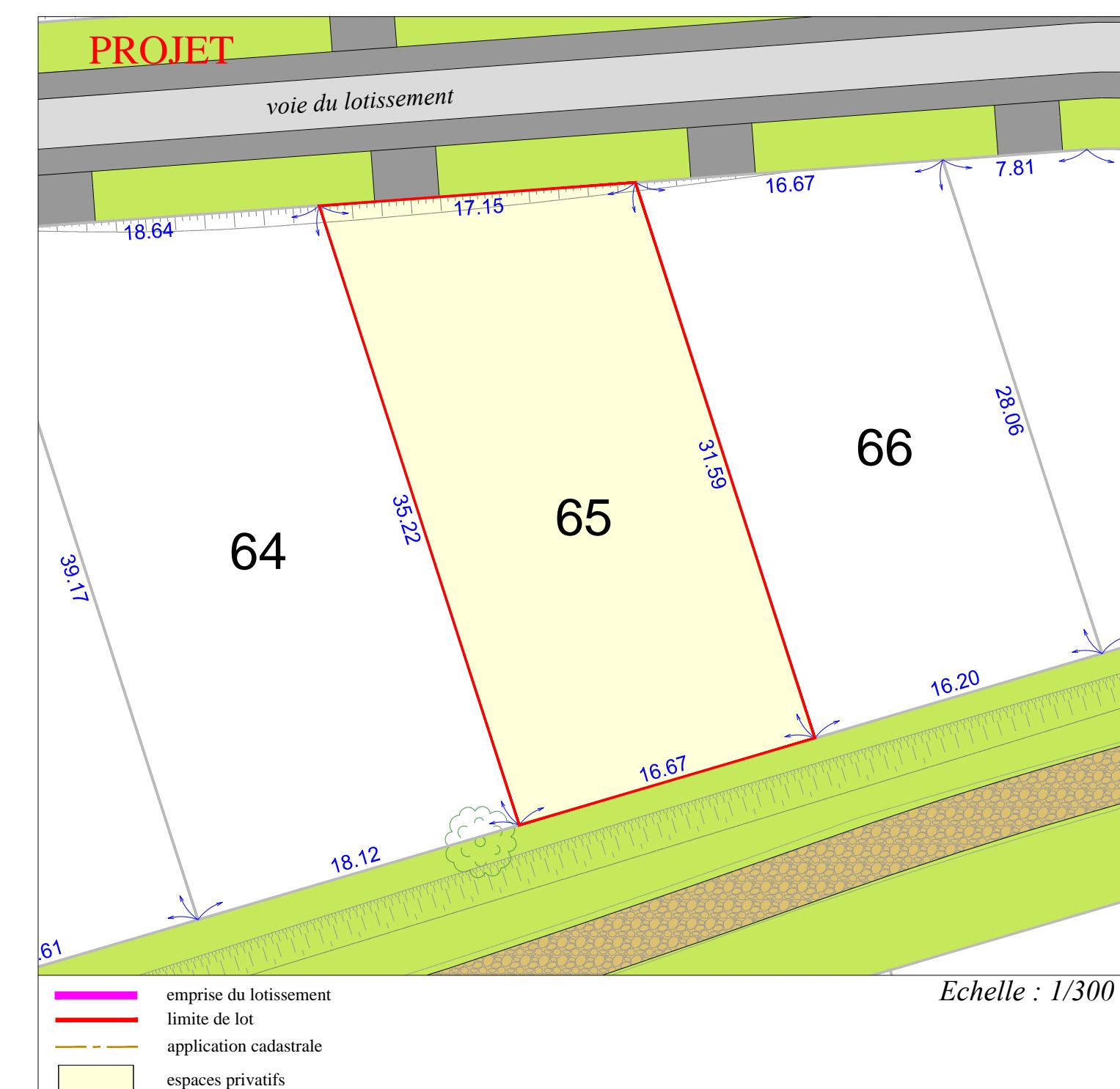
Indice du plan : 2

Modifié le : 13/10/2017 - Servitude EU et EP

Siège social : 61 route de Toulouse BP 19047 31190 - Auterive
Tél. : 05.61.50.56.53 Fax : 05.61.50.88.49
Permanence : 6 rue de la République 31560 Nailoux
Tél. : 05.61.83.96.15
163 Grande rue Saint Michel 31400 Toulouse
Tél. : 05.61.52.16.72
E-mail : auterive@valoris.expert

PROJET

voie du lotissement



Permis d'Aménager et modificatifs: Un Permis d'Aménager a été obtenu par arrêté le 04 juillet 2012, n°PA 031 396 12 V0001. Un Permis d'Aménager Modificatif n°1 a été obtenu par arrêté le 15 mars 2013. Un Permis d'Aménager Modificatif n°2 a été obtenu par arrêté le 21 juin 2017.

Origine du périmètre: Les limites de l'opération sont issues du plan de remembrement avec procès-verbal dressé le 29 novembre 2002 par Monsieur CABANIS, Géomètre-Expert à TOULOUSE, du plan de bornage division avec procès-verbal de bornage dressé le 03 août 2006 par la SCP SAINT-AUBIN BAZALGETTE, Géomètres-Experts à AUTERIVE, dossier n°06101, du plan de division dressé le 26 janvier 2012 par la SELARL SAINT-AUBIN BAZALGETTE WARIN, Géomètres-Experts à AUTERIVE, dossier n°10004, et du plan de division dressé le 18 septembre 2012 par la SELARL SAINT-AUBIN BAZALGETTE WARIN, Géomètres-Experts à AUTERIVE, dossier n°10004.

Cotations : Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Servitudes :

- Une servitude de passage et de réseaux avec raccordement aux réseaux existants grevant les espaces communs du lotissement au profit des propriétés cadastrées section A n°1206 et section A n°1612 à constituer par acte notarié.
- Une servitude de passage et de réseaux avec raccordement aux réseaux existants grevant les espaces communs du lotissement au profit du solde de l'opération, et réciproquement, à constituer par acte notarié.